



Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Journée de formation post-congrès

*Atelier sur le langage clair -
une journée dans un dossier*

Commission des lésions professionnelles

500, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal, Québec

Le 2 juin 2010



5^e

Congrès international

Programme

Présidente du comité d'organisation

Linda Gehrke
Présidente, Comité du perfectionnement
professionnel du CTAC et registraire,
Bureau d'enregistrement
des lobbyistes, Ville de Toronto



(Also available in English)

MERCREDI 2 JUIN 2010

JOURNÉE DE FORMATION POST- CONGRÈS

Lieu :

Commission des lésions professionnelles
500, boul. René-Lévesque Ouest, 17^e étage
Montréal, Québec H2Z 1W7

ATELIER SUR LE LANGAGE CLAIR

Ce cours pratique, offert en français ou en anglais, vous montrera comment communiquer en langage clair, de l'introduction de l'instance au prononcé de la décision et durant les étapes ultérieures.

8 h – 9 h

Inscription et petit-déjeuner continental

9 h 00 – 9 h 45

Présentation d'ouverture : Pourquoi le langage clair?

Conférencier : L'honorable juge Daniel W. Payette, *Cour supérieure du Québec*

9 h 45 – 11 h 30

Une approche pratique pour la rédaction en langage clair des formulaires, des brochures et des sites Web axée sur les justiciables

Formateurs : De la firme Éducaloi : Nathalie Roy, *directrice générale*, Stéphanie Roy, *responsable de contenu* et Martin Lévesque, *coordonnateur au développement*

11 h 30 – 12 h

Ouverture d'audience et présentation d'un cas type

Formatrice : Anne Leydet, *juge administratif, Tribunal administratif du Québec*

12 h – 13 h

Déjeuner de travail

13 h – 14 h

Ouverture d'audience - Procès simulé

Formatrice : Anne Leydet, *juge administratif, Tribunal administratif du Québec*

14 h – 16 h

La rédaction des décisions – Tant à dire, si peu de temps pour l'écrire!

Conférencier : L'honorable juge Daniel W. Payette, *Cour supérieure du Québec*

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL**Accréditation**

La journée de formation a été reconnue comme activité de formation obligatoire des avocats et compte pour 7,5 heures de formation par les barreaux suivants : Le Barreau du Québec, le Barreau du Haut-Canada et la Law Society of British Columbia. (Les participants qui désirent des certificats de présence doivent en faire la demande en envoyant un courriel au directeur général).

Formulaires d'évaluation

Un formulaire d'évaluation est inséré dans les trousseaux des participants. Veuillez le remplir et le déposer dans la boîte prévue à cet effet, à l'accueil.

Présentations des conférenciers

Les copies des présentations des conférenciers ne seront pas distribuées. Les présentations seront disponibles sur le site Web du CTAC après le congrès. Veuillez noter que seuls les documents approuvés par l'auteur seront affichés sur notre site.

Comité d'organisation de la journée de formation post-congrès

Présidente :

Linda Gehrke, *registraire, Bureau d'enregistrement des lobbyistes, Ville de Toronto*

MEMBRES DU COMITÉ :

Louanne Labelle, *Chief Appeal Commissioner, Workers' Compensation Appeals Tribunal, Halifax*

Anne Leydet, *Juge administratif, Tribunal administratif du Québec*

Diane L. Macgregor, *Editorial Consultant, Communications Nova Scotia*

Lilian Ma, *présidente, Commission de la location immobilière, Ontario*

Diane K. Zwicker, *Senior Solicitor – Legal Services, Nova Scotia Department of Justice, Halifax*

Renseignements

Arthur B. Trudeau, directeur général
Conseil des tribunaux administratifs canadiens
Téléphone : 819-684-0468
Télécopieur : 819-684-7703
Courriel : ABTrudeau@videotron.ca